

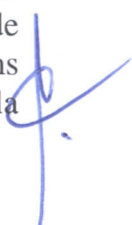
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première réunion ordinaire de l'année le 28 mars 2012 au Siège de la Banque à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des perspectives de l'économie mondiale pour l'année 2012. Celle-ci demeure exposée à un risque de ralentissement, compte tenu des prévisions de croissance faible de la Zone Euro, de la poursuite des mesures d'austérité budgétaire, ainsi que de l'atonie du marché de l'emploi dans la plupart des économies avancées. Par ailleurs, une décélération de l'activité économique est également attendue dans les pays émergents et en développement, en relation avec la détérioration de l'environnement extérieur et l'affaiblissement de la demande intérieure.

Au plan sous-régional, le CPM a passé en revue les informations actualisées sur la situation économique et monétaire de la CEMAC au cours de l'année 2011 et examiné les perspectives pour l'année 2012. Il s'est ainsi félicité de l'accélération de la croissance économique en 2011, avec une hausse du PIB réel de 5,0 %, contre 3,9 % en 2010, et pris acte de l'accélération de l'inflation en moyenne annuelle, à un niveau néanmoins inférieur à la norme communautaire, à 2,7 % contre 1,6 % un an plus tôt. Par ailleurs, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est accru, passant de 1,0 % du PIB en 2010 à 3,7 % en 2011. Enfin, le déficit du compte extérieur courant s'est réduit à 3,8 % en 2010, contre 4,6 % un an plus tôt, et le taux de couverture extérieure de la monnaie est demeuré confortable, autour de 98,8 %.

Pour l'année 2012, les perspectives macroéconomiques de la CEMAC devraient rester favorables, en liaison avec le regain d'activité dans le secteur primaire, la bonne tenue des industries manufacturières et des services marchands, et la fermeté de la demande intérieure. Ainsi, les projections font état d'une croissance économique soutenue, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 5,7 %, et une poursuite de l'amélioration des comptes publics, extérieurs et monétaires. Cependant, les pressions inflationnistes persisteraient, bien que le taux d'inflation soit prévu à 2,8 %, en deçà de la norme communautaire.



Compte tenu de cette analyse, et après examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, le CPM a décidé de :

- ✓ Maintenir inchangées les conditions d'intervention de la BEAC appliquées aux banques ;
- ✓ Maintenir inchangés les Taux d'intérêt sur Placements Publics ;
- ✓ Maintenir inchangés les coefficients et le taux de rémunération des réserves obligatoires.

Le Comité de Politique Monétaire a, en outre, adopté les objectifs monétaires et de crédit des six Etats de la CEMAC proposés par les Comités Monétaires et Financiers Nationaux pour les deuxième et troisième trimestres de l'année 2012, compatibles avec les différents cadrages macro-économiques des pays.

Abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation à fin décembre 2011 et approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour le deuxième trimestre 2012.

Enfin, le Comité de Politique Monétaire a pris acte de l'état d'avancement des réflexions par rapport à la réforme de la politique monétaire de la BEAC et validé les grandes orientations formulées dans le cadre du séminaire de présentation des axes de cette réforme./-

Fait à Yaoundé, le 28 mars 2012

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Lucas ABAGA NCHAMA